



Bordeaux, le 9 décembre 2016

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Pollution atmosphérique sur l'agglomération bordelaise**

-----

**Fin de la procédure d'information et de recommandation**

Selon les données transmises ce jour par l'AIRAQ - l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine - les niveaux de particules sont redescendus sous le seuil de 50 micro-g/m<sup>3</sup>, entraînant la levée de la procédure d'information et recommandation en Gironde.

Pour en savoir plus : consultez le site internet : [www.airaq.asso.fr](http://www.airaq.asso.fr)